

## La société des contrats russes a loué une villa à Marrakech pour Benalla

PAR FABRICE ARFI, ANTON ROUGET ET MARINE TURCHI  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 2 AVRIL 2019

Selon nos informations, la société France Close Protection, qui a conclu des contrats de sécurité avec deux oligarques russes, a loué une villa à Marrakech pour le compte d'Alexandre Benalla. Son coût : 14 500 euros. Le bail a été établi en décembre au nom de la compagne de Benalla.

L'entreprise au cœur des contrats de sécurité avec **deux oligarques russes**, France Close Protection (FCP), est décidément d'une générosité sans limites. Surtout avec Alexandre Benalla, lequel n'est pourtant, officiellement, qu'un de ses employés en CDD.

Selon nos informations, la société a directement pris en charge la location d'une villa à Marrakech pour le compte de l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron. En décembre, FCP a payé 14 500 euros à une agence immobilière marocaine dans le cadre de cette prestation. Le bail locatif, qui a été rompu en février, était au nom de M. B., la compagne d'Alexandre Benalla.

Sollicités par Mediapart, Alexandre Benalla et son avocate, Me Jacqueline Laffont, n'ont pas répondu à nos questions.



Alexandre Benalla en septembre devant la commission d'enquête sénatoriale. © DR

Ce nouveau lien financier entre FCP et Benalla vient affaiblir un peu plus la défense de l'ex-conseiller du président de la République dans l'affaire des contrats russes.

Depuis le début des révélations de Mediapart au mois de **décembre**, l'ancien collaborateur a **répété**, y compris sous serment devant le Sénat, qu'il n'était lié ni à la négociation ni à la conclusion des contrats

avec les oligarques russes. En janvier, à peine avait-il concédé devant le Sénat avoir été rémunéré par FCP pour une « *mission de conseil* » ayant vocation à rester « *confidentielle* » (*relire notre enquête ici*).

Mais, à mesure que le puzzle de l'affaire se reconstitue, FCP ressemble de plus en plus à la société personnelle d'Alexandre Benalla.

Spécialement fondée pour récupérer le contrat avec l'oligarque russe Iskander Makhmoudov en octobre, l'entreprise a pour seul actionnaire un homme de 18 ans... qui se trouve être le demi-frère d'Alexandre Benalla. La société est en outre dirigée par Yoann Petit, un de ses proches, qui l'avait accompagné lors de sa première audition devant la commission d'enquête sénatoriale en septembre.



Alexandre Benalla passant la soirée au Lotus, à Marrakech, samedi 9 février 2019. © Document Mediapart

France Close Protection présente par ailleurs plusieurs similitudes avec les entreprises impliquées dans la première mouture du contrat jusqu'en octobre : la société Mars, dirigée par Vincent Crase, et l'agence de sécurité Velours, pour la partie opérationnelle.

FCP est en effet domiciliée à Paris, rue de Penthièvre, dans le même centre de domiciliation que Mars. Son nom, France Close Protection, est par ailleurs très proche de celui d'une des filiales de Velours, Velours Close Protection.

**Les enregistrements** que nous avons publiés le 31 janvier établissent de surcroît qu'Alexandre Benalla avait initié la création de FCP. « *Faut changer de*

portage, faut faire ce qu'on avait prévu de faire et transférer... », explique-t-il alors à Vincent Crase, craignant que la presse ou la justice ne s'intéresse de trop près aux activités de Mars. La conversation a lieu le 26 juillet, plus de deux mois avant que le contrat Makhmoudov bascule effectivement de Mars vers France Close Protection.

En décembre, FCP a conclu un nouveau contrat de sécurité avec un autre oligarque russe, Farkhad Akhmedov, pour un montant total de **980 000 euros**. Plus de 350 000 euros ont d'abord été versés à la

société, depuis un compte suisse de la banque UBS, avant d'être récupérés à l'euro près par Alexandre Benalla au Maroc.

La location de la résidence à Marrakech par FCP pourrait être à l'origine d'un énième front judiciaire pour Alexandre Benalla si les enquêteurs venaient à s'interroger sur un possible abus de bien social. En effet, selon ses statuts, l'objet social de l'entreprise est d'assurer, « en France et à l'étranger », « la protection » de personnes et de réaliser du « conseil pour les affaires ». Pas de louer une maison pour le compte d'un de ses salariés.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.